

COUT DE LA REVISION GENERALE DU SCoT : dépenses TTC

2024	2025	2026	2027
16 975,20 €	75 016,80 €	91 410,00 €	45 396,00 €

On estime qu'au cours de l'exercice 2026, 80 % des phases 3 et 4 seront terminées et facturées, soit la somme de 70 560 € TTC.

A cela s'ajoute la somme de 20 850 €, reliquat des phase 1 et 2.

Soit un montant total à régler sur l'exercice 2026, de 91 410 € TTC.

Il est prévu la somme de 111 000 € qui nous permettrait de clore les phases 1, 2, 3 et 4, si besoin.

2.2 Enquête mobilité

Le Syndicat mixte BUCOPA participe à l'enquête mobilité sur le périmètre de l'aire métropolitaine lyonnaise et sous la maîtrise d'ouvrage du SYTRAL.

La contribution totale pour le Syndicat mixte BUCOPA s'élève à 4 000 € HT répartie sur deux exercices (2025 et 2026), pour un budget global de 3 000 000 d'euros HT.

En 2025, nous nous sommes acquittés de la somme du premier versement prévu de 2 000 € HT.

En 2026, nous nous acquitterons de la somme du 2^{ème} versement de 2 000 € HT.

2.3 Convention avec le CAUE

La convention de partenariat avec le CAUE a été mise en suspens pendant la révision générale du SCoT. Nous envisageons de reprendre le partenariat une fois le SCoT approuvé, à partir de 2027.

2.4 Conseil juridique : accompagnement et assistanceRévision générale du SCoT

Le cabinet juridique, Hélios avocats nous accompagne pour sécuriser la révision générale du SCoT. A ce titre, un contrat a été passé avec celui-ci en 2024, pour la somme de 9 250 € HT (soit 9 900 € TTC). En 2025, aucune somme n'a encore été réglée.